



Pédagogie entre autres

Volume 14, no 1
4 octobre 2006-09-29
www.spcvm.org



UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DU RENOUVEAU ...BIEN QUE L'ON SOIT SOUS LE COUP DU DÉCRET JUSQU'EN 2010 !

Ainsi, après avoir embauché une nouvelle directrice des études puis un nouveau directeur général, voilà que le CVM a une nouvelle directrice des ressources humaines, Madame Monique D'Amours. En plus d'avoir été avocate à la direction des affaires juridiques de la Fédération des Cégeps, Madame D'Amours a été responsable et porte-parole des négociations pour le Comité patronal de négociation des collèges (CPNC) à partir de 2004. Le Comité exécutif du SPCVM souhaite la bienvenue à Madame D'Amours et ose espérer que les relations de travail aux Vieux-Montréal ne connaîtront pas le même triste sort que la négociation de notre dernière convention collective !

Autre nouveauté, mais du côté syndical cette fois-ci, la responsable du Pédagogie entre autres est maintenant Dominique Daigneault puisque Gérard Naud a pris sa retraite, ce qui explique l'arrivée tardive de ce premier bulletin. Côté information toujours, nous vous annonçons en grande primeur que notre site web sera entièrement revu et amélioré. À suivre...

DES NOUVELLES DE LA FNEEQ-CSN

Lors du dernier congrès de la FNEEQ-CSN qui a eu lieu en juin dernier, le Comité école et société nous annonçait son intention de collaborer de façon plus concrète à la vie syndicale locale. Joignant la parole aux actes, le Comité nous faisait parvenir le premier d'une série d'articles à publier dans les journaux syndicaux locaux.

RÉSISTANCE CONTRE L'ACCORD GÉNÉRAL SUR LE COMMERCE DES SERVICES (AGCS): LES NOUVELLES STRATÉGIES

La suspension des négociations du cycle de Doha à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), en juillet 2006, n'a pas soulevé une grande attention médiatique. Pourtant, cet événement aura des conséquences majeures sur les populations des 149 pays membres de cette grande organisation, qui a comme objectif de libéraliser le commerce international.

Rappelons les faits. Le cycle de Doha, appelé fallacieusement « cycle du développement », proposait principalement l'élimination des subventions et des barrières tarifaires dans le domaine de l'agriculture, la réduction des tarifs douaniers pour les produits non agricoles et une libéralisation des services suite à une complexe opération de marchandage, à travers laquelle les pays demanderaient la soumission de certains secteurs — tels éducation, eau, poste et courrier, télécommunications, etc. — aux règles de la concurrence.

L'arrêt des négociations a eu comme conséquence de paralyser l'ensemble de l'OMC. Ainsi était-il prévu, dans le cadre de l'AGCS, de s'attaquer aux réglementations intérieures, normes, qualifications, standards pouvant être vus comme des « obstacles au commerce ». Ces lois pourraient être soumises à des « tests de nécessité », forçant les pays à les défendre devant des panels d'experts à l'OMC. Subissant les contrecoups de l'échec du cycle de Doha, ces négociations semblent elles aussi stoppées.

Mais l'OMC n'a jamais cessé de nous réserver des surprises : à tout moment, les négociations peuvent reprendre. Plusieurs pays ont exprimé la volonté que soit relancé le cycle de Doha. Et de nombreux négociateurs

s'activent dans l'ombre pour remettre l'OMC sur ses rails.

Le secteur de l'éducation — entre autres par la voie de l'Internationale de l'éducation — a manifesté à plusieurs reprises son désaccord avec les politiques de l'OMC et avec la façon dont on considère l'éducation dans l'Accord général sur le commerce des services (AGCS). Selon de nombreux intervenants, ce secteur ne doit pas se plier aux lois de l'offre et de la demande ; il doit éviter une marchandisation généralisée qui empêcherait de rendre l'école accessible à tous, qui la rendrait servile aux besoins du marché et accorderait une importance démesurée au critère de rentabilité.

Pourtant, plusieurs pays ont affirmé leur volonté de libéraliser leur secteur de l'éducation dans les négociations reliées au cycle de Doha. Suite au dernier sommet de l'OMC, qui a eu lieu à Hong Kong en décembre 2005, un groupe de pays, dirigé par la Nouvelle-Zélande, a adressé des demandes de libéralisation qui concernent, entre autres, l'éducation supérieure.

Des pays tels que l'Inde et le Canada défendent ce qu'on appelle, dans le jargon de l'OMC, le « mode 4 ». Ce « mode » permettrait, dans le secteur de l'éducation par exemple, l'exportation d'enseignants pour un temps limité. Les conditions de travail de ces enseignants se rapprocheraient de celles du pays d'origine, et non pas de celles du pays d'accueil. Ceci provoquerait une inquiétante concurrence entre les travailleurs et aurait comme conséquence de dégrader de façon considérable les conditions d'emploi.

Du temps pour résister, revoir ses stratégies

Il faut donc considérer la suspension des négociations comme une excellente nouvelle. Plusieurs opposants à l'AGCS étaient déconcertés par les pas de géant avec lesquels l'OMC avançait. Comment pouvait-on alarmer les populations sur des sujets larges et complexes, alors que le cycle de Doha devait se terminer en décembre 2006 et que tout devait se résoudre avant que George W. Bush ne perde, en juillet 2007, son « *fast track* », obtenu le lendemain du 11-septembre? (Ce « *fast track* » lui permet de faire adopter tout accord de commerce sans que ceux-ci ne puissent être amendés par le Congrès.)

Cependant, il ne faut pas oublier que la suspension des négociations n'est en rien reliée à une remise en question de la libéralisation des services. Le cycle de Doha a échoué parce que les pays membres de l'OMC ne parvenaient pas à s'entendre sur la question de l'agriculture, essentiellement. L'AGCS reste donc intact.

Mais les opposants à l'AGCS ont désormais un allié précieux : ils ont du temps. Ils ne sont plus bousculés par des échéances trop serrées, ils peuvent s'organiser, réfléchir à des stratégies de lutte, à des alternatives.

La conjoncture internationale leur est désormais favorable. Les plans d'ajustement structurel dans les pays du Sud, qui exigeaient une libéralisation systématique des services, ont donné des résultats catastrophiques. Le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, qui prônent cette libéralisation, sont désormais en crise, et de nombreux pays évitent désormais d'avoir recours à eux. Dans les pays du Nord, des libéralisations dans des secteurs vitaux comme l'eau et les transports, ont donné, comme dans le Sud, des résultats déplorables. Exemple parmi tant d'autres : la privatisation du chemin de fer au Royaume-Uni a été un flagrant échec ; le prix des billets a augmenté, la qualité du service a diminué et les accidents sont devenus plus nombreux.

La libéralisation des services se défend donc très mal. Pourtant elle reste à l'agenda politique dans tous les pays, elle continue à être souhaitée par les grandes compagnies et l'AGCS demeure pour celles-ci un instrument privilégié permettant de la favoriser à une très large échelle.

De nouveaux fronts de résistance

Les villes ont été parmi les premières à agir activement contre l'AGCS. À la suite de Vancouver en 2000, de nombreuses municipalités ont demandé une exemption de l'AGCS, ce que leur a refusé le gouvernement canadien. En Europe, de très nombreuses villes, régions, communes se sont déclarées hors AGCS. Au Québec, plus de trente villes, dont Montréal et Québec, ainsi que les deux fédérations de municipalités, ont adopté des résolutions qui s'opposent à cet accord.

Depuis trois ans, en Europe, les collectivités locales contre l'AGCS se réunissent une fois par année pour organiser la lutte et défendre les services publics. Cette année, leur convention, qui rassemble aussi bien des élus, des syndicalistes et des représentants de la société civile, se veut internationale et aura lieu à Genève les 28 et 29 octobre.

Dans le secteur de l'éducation, l'Internationale de l'éducation est devenue l'un des observateurs les plus attentifs de l'évolution des négociations dans le cadre de l'AGCS. Ses rapports nous renseignent avec précision sur les positions des différents pays quant à la libéralisation du secteur. Cette solide connaissance du dossier permet de faire pression sur les négociateurs et d'interpeller plus efficacement les représentants des gouvernements.

ÉVÉNEMENTS SYNDICAUX À VENIR

Au Québec et au Canada, se sont créés de façon informelle des comités AGCS, composés de syndicats et de regroupements de citoyens. Ces comités ont comme objectifs d'informer les populations québécoise et canadienne sur les méfaits de l'AGCS et de sensibiliser les élus aux conséquences d'une libéralisation étendue du secteur des services.

La suspension des négociations à l'OMC laisse place à une grande remise en question de cette libéralisation effrénée dans laquelle nous sommes engagés. Comment la mise aux enchères des services peut-elle profiter à l'ensemble des populations ? Comment peut-on valoriser, répandre et rendre plus efficaces les services publics ? Y a-t-il moyen de revoir le financement des services publics par une fiscalité plus équitable, plutôt que de tout abandonner à l'entreprise privée ?

Voilà des questions qui concernent tous les citoyens et auxquelles il faudra répondre suite à un vaste débat. La suspension des négociations à l'OMC nous en donne clairement la possibilité.

Comité École et Société / FNEEQ

NOUVELLES PERMANENCES

Le SPCVM tient à féliciter toutes les personnes qui ont enfin obtenu leur permanence ! Bravo à :

Bécotte, Stéphanie	éducation physique
Cadieux, Françoise	éducation physique
Gagné, Stéphane	architecture
Regimbald, Patrice	histoire
Aviles, Cuauhtemoc	philosophie
Godbout, Louis	philosophie
Lamontagne, Pierre	économie
Lalande, Yvon	sociologie
Edmond, Joseph	travail social
Morier, Jocelyn	intervention en loisirs
Caron, Lise	photographie
Chamberland, Sylvain	design de présentation
Turgeon, Marie	design de présentation
Hébert, François-André	anglais
Giguère, Anne	espagnol
Desormeaux, Paule	allemand

Il semblerait que quelques permanences resteraient à venir. L'information sera disponible à partir du 5 octobre.

Assemblée générale du SPCVM : bienvenue aux nouveaux et aux nouvelles profs !

La prochaine assemblée générale aura lieu le 11 octobre à 15h30 à la salle 4-82 a). Nous aimerions lancer une invitation spéciale aux enseignantes et aux enseignants nouvellement engagés. Vous avez des nouveaux ou des nouvelles collègues ? Ou encore, vous avez des collègues qui ont déjà fait leurs premiers pas dans une classe mais jamais dans une assemblée générale ? Nous lançons une invitation toute spéciale à ces personnes. L'assemblée sera suivie d'un verre de l'amitié afin de mieux nous connaître.

Calendrier des assemblées publiques du Conseil central du Montréal Métropolitain –CSN

Le plan d'action de la CSN prévoit l'organisation d'assemblées publiques thématiques dans toutes les régions du Québec afin de riposter aux gouvernements néolibéraux qui démolissent peu à peu les acquis sociaux qui nous sont chers. Dans ce cadre, le Conseil central du Montréal Métropolitain de la CSN conjointement avec la Coalition *J'ai jamais voté pour ça ! et le Réseau de vigilance lavallois* vous invitent à participer en grand nombre aux débats qui auront lieu dans la région. **Entrée libre** (Informations : (514) 598-2012 - www.cmm-csn.qc.ca).

PAUVRETÉ ET JUSTICE SOCIALE

Jeudi 12 octobre, de 19 h à 21 h

Où : À l'Écomusée du fier monde

2050, rue Amherst (angle de la rue Ontario),

Montréal. *Thèmes abordés : Aide sociale, accès au logement social, sous-traitance, désyndicalisation, situation des*

travailleuses et des travailleurs pauvres représentant 40 % de la population ...

Conférenciers invités :

Marie-Josée Corriveau, organisatrice communautaire, FRAPPRU

Jean Panet-Raymond, ex-professeur Sciences sociales à l'Université de Montréal, organisateur communautaire à Vivre Saint-Michel en santé

Martin-Pierre Nombré, co-auteur de *Travail et pauvreté – Quand le travail n'empêche plus*

d'être pauvre et du Rapport sur la pauvreté à Montréal

FEMMES ET POLITIQUES NÉOLIBÉRALES

Lundi 16 octobre, de 17h à 21h

Où : Chez Bernier

3939, boul. Lévesque Ouest, Laval

Déroulement de la soirée :

Lancement de la vidéo *Lavalloises en marche*

17 h Cocktail dînatoire (réservation requise au (514) 598-2021)

17 h 45 Visionnement de la vidéo

18 h Allocutions de personnalités politiques

18 h 15 Échanges avec les participantes et participants

Assemblée publique

18 h 30 Mot de bienvenue

18 h 40 Une note d'humour avec Cathleen Rouleau

19 h Table ronde avec Claudette Carbonneau, présidente de la CSN, Hélène

Pedneault, écrivaine féministe et deux personnalités lavalloises

19 h 30 Place aux citoyennes

20 h 15 Conclusion des invitées

20 h 30 Mot de remerciement

SERVICES PUBLICS ET SANTÉ

Jeudi 26 octobre, de 19 h à 21 h

Où : Au CEDA : 2515, rue Delisle

Montréal. Thèmes abordés : Privatisation des services publics, restructuration du réseau de la santé et des services sociaux, PPP, effets sur les usagères et les usagers, sur les travailleuses et les travailleurs, la prestation des services...

Conférenciers invités :

Louis Roy, vice-président de la CSN

Jacques Fournier, rédacteur en chef de la Revue Interaction communautaire

ENVIRONNEMENT

Jeudi 2 novembre, de 19 h à 21 h

Où : Au Centre de formation populaire

65, rue de Castelnau Ouest,

Montréal. Thèmes abordés : Pollution, transport en commun, Autoroute 25, développement durable, le protocole de Kyoto...

Conférenciers invités :

Dr. Louis Drouin, Département de la santé publique de Montréal

Robert Perreault, directeur général, Conseil régional en environnement de la ville de Montréal

ÉDUCATION

Jeudi 23 novembre 2006 de 19h à 21h

Où : Cégep du Vieux-Montréal, 255 rue Ontario est, Montréal. Thèmes abordés : École publique, formation et entreprise, accessibilité financière, impacts sur les étudiante, les étudiants, les enseignantes et les enseignants.

Conférenciers invités :

Ronald Cameron, Président de la FNEEQ-CSN

Julie Bouchard, FAECUM

Pierre St-Germain, Alliance des professeurs de Montréal.

